

LE CHÊNE ROUGE D'AMÉRIQUE

FICHE ESSENCE

Le Chêne rouge d'Amérique est un feuillu qui peut atteindre 25 m de hauteur. Il présente un houppier développé avec de grosses branches redressées.

Son écorce, longtemps lisse, se crevasse vers 20 - 30 ans.

Les feuilles sont alternes, grandes (12 à 20 cm) avec des lobes très marqués à pointes fines. Elles prennent une couleur rouge vif à l'automne.

La floraison du Chêne rouge a lieu en mai. Les glands assez gros présentent une cupule aplatie. Ils mûrissent en 2 ans.



Le climat de Poitou-Charentes n'est pas un facteur limitant pour l'installation et la croissance de cette essence. Le Chêne rouge résiste mieux que les chênes indigènes aux grands froids et aux gelées tardives. Il se développe particulièrement bien dans les zones les plus arrosées de la région (Gâtine et Confolentais).

C'est une essence qui préfère les sols légers, même très acides. Le chêne rouge craint les sols superficiels et ceux qui présentent des traces d'hydromorphie en surface. Il ne supporte pas le calcaire actif.

Très sec						
Sec						
Mésophile						
Frais						
Assez humide						
Humide						
Inondé						
	Très acide	Acide	Assez acide	Peu acide	Neutre	Calcaire

En couleur : les stations favorables



L'abrutissement peut compromettre le renouvellement du peuplement

Le chêne rouge est très apprécié par les cervidés (abrutissement et frottis).

Ses ravageurs sont peu nombreux hormis la maladie de l'encre due à un champignon racinaire.

Le Chêne rouge d'Amérique croît rapidement dans le jeune âge. Il doit être exploité vers 60 ans pour éviter les risques de pourriture du cœur et les dépérissements qui apparaissent fréquemment vers 80 ans. Son accroissement est souvent supérieur à 8 m³/ha/an. C'est une essence qui rejette de souche.

Son bois est de bonne qualité mais il

n'atteint jamais les classes de qualité supérieure des chênes indigènes (chênes sessiles et pédonculés). Les usages les plus courants sont le tranchage, l'ébénisterie, les menuiseries intérieures (mauvaise conservation du bois en extérieur).

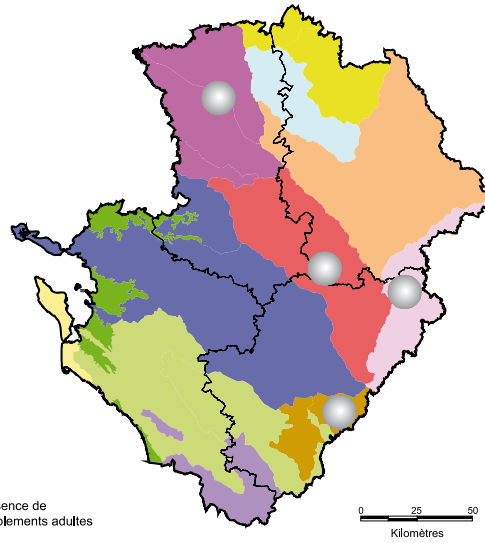


La largeur et l'aspect des cernes indiquent une croissance forte et régulière caractéristique d'un bois de qualité

LE CHÊNE ROUGE D'AMÉRIQUE EN POITOU-CHARENTES



- BRANDES
- CHAMPAGNE CHARENTAISE ET SAINTONGE
- CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE
- DOUBLE
- GÂTINE
- DUNES
- GROIES
- MARAIS LITTORAUX
- PÉRIGORD MONTMORÉLIEN
- PLAINES DE THOUARS ET DE MONCONTOUR
- SAUMUROIS ET LOUDUNAIS
- TERRES ROUGES



Le chêne rouge occupe une place limitée dans la région. Il est utilisé en reboisement essentiellement dans le Confolentais, dans les Argiles à silex, la Gâtine et la Double. Sa régénération naturelle est fréquente et abondante.

OBJECTIFS SYLVICOLES



Objectifs	Age d'exploitabilité	Densité finale par ha	Circonférence d'exploitabilité
<p>FUTAIE RÉGULIÈRE BOIS D'OEUVRE</p> <p>Itinéraire à privilégier pour les boisements, les reboisements ou les enrichissements de taillis sur stations mésophiles (fougère).</p>	50/70 ans	80/120 tiges	150/180 cm
<p>FUTAIE RÉGULIÈRE PETIT BOIS D'OEUVRE et BOIS D'INDUSTRIE</p> <p>Itinéraire de « rattrapage », concernant les peuplements déjà installés mais souffrant d'un retard d'éclaircie.</p>	Age et densité varient en fonction du peuplement initial : peuplement hors norme car trop dense		> 130 cm



Futaie qui fournira du bois d'oeuvre à 60 ans



Un retard d'éclaircie peut amener à revoir à la baisse les objectifs de production

RÈGLES DE CULTURE EN VUE DE PRODUIRE DU BOIS D'OEUVRE



Boisement et reboisement en plein

Opérations	Situations		Transformation des taillis	
	Régénération naturelle	Régénération artificielle	Taillis peu dense	Taillis dense
Reboisement	<ul style="list-style-type: none"> • Coupe rase sur glandée ou semis acquis ; • dévitalisation des souches du peuplement semencier souhaitable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Débroussaillage ; • sous-solage et/ou labour en plein ou en bandes ; • émiettage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Coupe rase soignée ou arasement des souches ; • dévitalisation des souches ; • travail superficiel du sol 	<ul style="list-style-type: none"> • Coupe rase sur glandée ou semis acquis ; • dévitalisation des souches du peuplement semencier souhaitable.
Densité et plants, ou graines		<ul style="list-style-type: none"> • Semis de 40/50 kg/ha au printemps (distance 20 à 30 cm) sur la ligne ; • plantation de 1 600 plants/ha (1+1 ou 1S1) ; • lignes distantes au plus de 3,5 m ; • provenances : 1^{er} choix : QRU901 Nord ouest ; 2^{ème} choix : QRU 902 Est et QRU903 Sud ouest. 		
Entretiens	<p>Cloisonnement à réaliser au cours des 10 premières années (bandes de 5 à 10 m de large)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien mécanique entre les lignes au cours des deux premières années puis périodique (rotation entre 2 et 5 ans) ; • traitement chimique, si nécessaire, localisé sur la ligne avec un anti-graminées ou pour contrôler le développement des rejets au cours des deux premières années maximum ; • taille de formation nécessaire si accidents climatiques. 		
Dépressages	1 à 3 dépressages laissant entre 1 200 à 1 600 tiges/ha à 12 -15 ans.			
1^{ère} éclaircie	Avant 14 m de hauteur totale laissant une densité de 900 tiges/ha.			
Éclaircies suivantes	<p>Rotation 7 ans maximum. Intensité enlevant 30 à 40 % du nombre de tiges à chaque passage.</p>			
Élagage	<ul style="list-style-type: none"> • En un seul passage : élagage sur 6 m de haut et après désignation des 160 à 200 tiges d'avenir/ha (dominants bien conformés) juste avant la 1^{ère} éclaircie. • En deux passages : <ul style="list-style-type: none"> - sur 3 m quand les arbres ont 8 à 9 m de hauteur totale et sur 200 à 250 t/ha ; - sur 6 m juste avant la 1^{ère} éclaircie sur 160 à 200 tiges /ha. 			



NOS CONSEILS



- N'utiliser le Chêne rouge d'Amérique que sur des territoires dont les populations de cervidés peuvent être contrôlées (plan de chasse) ;
- poser des protections sur environ 400 plants/ha en présence de populations importantes de cervidés.

E

nrichissements des taillis

Opérations	Observations
Installation	Travail superficiel (à l'aide de disques forestiers) après dévitalisation des souches ou dessouchage en bandes. <ul style="list-style-type: none"> Plantation 400 à 600 plants/ha cadastral (à 3 m sur des lignes distantes de 5 à 10 m). Protection individuelle contre le gibier sur 400 plants/ha en présence de cervidés.
Entretiens	<ul style="list-style-type: none"> Dégagements manuels voire chimiques sur les lignes tous les 2 à 5 ans (anti-graminées ; contrôle du développement des rejets).
1 ^{ère} éclaircie	Dégagement des 160 à 200 plus beaux chênes rouge en supprimant les 3 ou 5 arbres les plus concurrents (brins de taillis ou autres chênes rouge) quand le peuplement atteint 14 m de hauteur totale.
Éclaircies suivantes	Idem 1 ^{ère} éclaircie à rotation de 7 ans maximum.
Élagage	Recommandé en 1 seul passage (6 m sur 160 à 200 t/ha quand la hauteur avoisine les 14 m).

NOS CONSEILS



- Protéger du gibier les arbres introduits en utilisant des protections individuelles dont la hauteur sera adaptée à l'animal le plus contraignant (1,20 m de haut pour le chevreuil, 1,80 de haut en présence de cerfs et biches) ;
- conserver le recrû (rejets de taillis) autour des arbres plantés et maintenir leur sommet au dessus de la végétation d'accompagnement.

RÈGLES DE CULTURE EN VUE DE PRODUIRE DU PETIT BOIS D'OEUVRE ET DU BOIS D'INDUSTRIE

Opérations	Observations
Éclaircies	Éclaircies prudentes à rotation de 3 - 5 ans enlevant entre 15 et 25 % du nombre de tiges par passage.
Élagage	Inutile.

NOS CONSEILS



- A mettre en œuvre sur les peuplements hors norme car trop denses (défaut d'éclaircies) et dont le rapport hauteur sur diamètre des tiges est supérieur à 100 ;
- à régénérer dès que le peuplement a atteint les dimensions d'exploitabilité ;
- rester attentif aux évolutions du marché pour exploiter le peuplement dès qu'une opportunité se présente.